

ITINÉRAIRES NUMÉRIQUES. *LE TEMPS DU DÉBAT*

DOSSIER DE PRESSE
15 MAI 2023

Itinéraires
numériques

Le temps du débat

Pour une éducation populaire au numérique



Qu'est-ce que le numérique pour vous ? Sans jugement ni prosélytisme, c'est la question que nous avons posée pendant un an à des Françaises et des Français à travers la France. Chaque fois, elle nous a permis d'amorcer la discussion, d'ouvrir le débat et de partager de manière collective des éléments de compréhension sur ce qui se joue dans notre relation au numérique.



En février 2022, le Conseil national du numérique a publié [*Civilisation numérique. Ouvrons le débat!*](#) Dans cette synthèse des premiers travaux de la présente mandature, nous montrions en quoi les outils numériques se sont immiscés dans tous les aspects de notre vie et sont responsables d'une révolution anthropologique majeure. Pour saisir pleinement ce bain numérique et pouvoir nous mettre en capacité d'agir et de penser, nous avons défendu que pour y arriver nous devons avant tout assurer les conditions d'un débat ouvert à toutes et tous sur notre relation au numérique. En confrontant ce que nous y faisons, ce que nous y voyons, ce que cela nous fait.

C'est précisément ce que nous avons fait pendant un an, partout en France, avant tout dans une logique exploratoire et sans aucune prétention d'exhaustivité. Au fil de ces rencontres, nous avons échangé avec des élus, médiateurs et conseillers numériques, enseignants et chercheurs, étudiants, collégiens, lycéens, agents de collectivités, formateurs, entrepreneurs, citoyens... Ils nous ont accueillis dans des tiers-lieux, des bus itinérants, des espaces France Services, des mairies, des établissements scolaires et universitaires, des colonies de vacances, des cafés associatifs, et jusque sur des places publiques. Nous y avons parlé économie de l'attention, régulation, données, expériences en ligne, complotisme mais surtout, nous avons échangé sur nos sentiments de dessaisissement ou au contraire de mise en capacité à travers les jeux, les réseaux sociaux, les services de la vie quotidienne, qu'ils soient administratifs ou non.

Ce que nous retenons ? D'abord, que les outils numériques génèrent beaucoup d'émotions, et nous ne

pouvons pas nous contenter d'en parler d'un point de vue technique ou réglementaire. Une approche sensible est impérative. Ensuite, nous retenons que de nombreuses communautés se structurent autour de lieux, souvent de personnalités, et qu'elles se mobilisent pour offrir des espaces d'écoute et d'accompagnement, de socialisation et de débat, que ce soit à partir d'un coup de main, d'une formation ou d'un café. Enfin, c'est un fil rouge de nos travaux, vérifié par ces plus de 50 déplacements : nous avons besoin d'une culture numérique commune pour nous permettre, au-delà des usages, de saisir tous les impacts du numérique sur notre quotidien. En somme, **tous les ingrédients sont présents pour une approche différente des outils numériques, qui nous permettent de ne pas être uniquement des marchandises. Nous avons besoin d'une impulsion nationale au soutien d'un engagement local fort en faveur d'une culture numérique partagée.**

Itinéraires numériques est une démarche qui s'est construite en partenariat avec des personnes et des organisations situées partout en France et qui ont accepté d'ouvrir leurs portes et leurs programmations pour recevoir des délégations de membres et du secrétariat général du Conseil. Un grand merci à eux ! Un chaleureux remerciement également à toutes celles et ceux qui ont accepté de partager leur voix, de parler de leurs ressentis, plus ou moins sensibles, plus ou moins faciles, aux outils numériques. Nous avons promis de ne pas venir uniquement prendre des notes, nous appelons désormais à la création d'un service public pour une éducation populaire au numérique. Cette restitution revient sur ce cheminement.

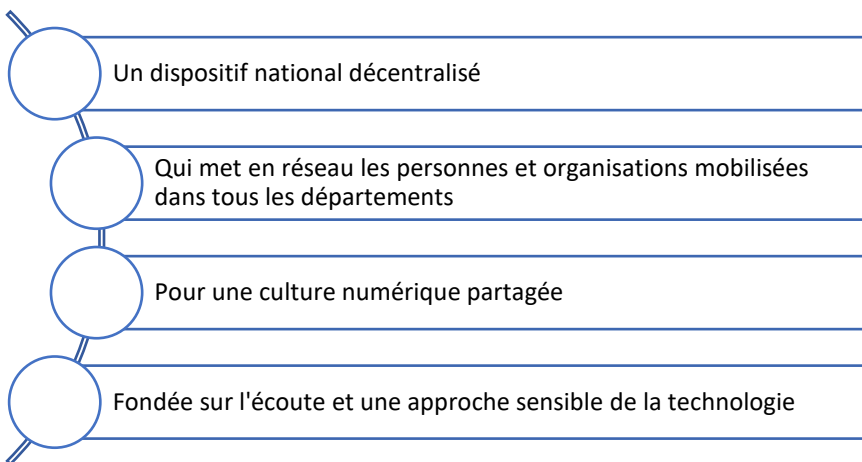
Bonne lecture !

Françoise Mercadal-Delasalles et Gilles Babinet
Coprésidents du Conseil national du numérique

Synthèse

Itinéraires numériques. Le temps du débat s'attache à saisir le besoin de développer et de mettre en débat une culture numérique partagée à l'échelle de l'entièreté de la population. Il est ancré sur la littérature scientifique et les études quantitatives de notre rapport au numérique, sur de nombreuses rencontres avec des chercheurs et experts des enjeux de médiation, ainsi que sur une démarche exploratoire et des débats menés sur l'ensemble du territoire français pendant plus d'une année. En voici les conclusions.

Pour la création d'un service public pour une éducation populaire au numérique



Un service public pour une culture numérique partagée

Mettre en réseau acteurs académiques, programmes nationaux et structures de terrain pour définir, structurer et diffuser une culture numérique partagée.

En s'immiscant partout, le numérique est devenu un paramètre déterminant de notre capacité à faire société, à nous parler, à nous comprendre et à avancer ensemble. Pour assurer sa bonne adoption, il importe de favoriser l'émergence et la diffusion d'une culture numérique partagée à travers la création d'un service public d'éducation populaire au numérique.

Tous les jours, des acteurs académiques et culturels et une myriade de très nombreux acteurs de terrain analysent les impacts du numérique sur notre quotidien, identifient les mécanismes à l'œuvre derrière les outils, autant que leur impact, portent des regards interdisciplinaires sur ces transformations, vulgarisent et disséminent ces savoirs. Ces nombreux acteurs portent en eux les clefs d'une civilisation numérique qui tend à émerger.

Au plus près du terrain, nombreux sont ceux qui s'engagent dans une démarche d'aller-vers, de formation, de médiation, accueillent et accompagnent, financent, débattent et politisent. Ce sont des structures associatives, des tiers lieux, des entreprises de l'économie sociale et solidaire, des centres sociaux, des musées et des micro-folies, des élus locaux et des agents de collectivités, des conseillers numériques, des entreprises, ou encore des acteurs de l'éducation nationale ou populaire... C'est de la mise en réseau de ces énergies, d'une confiance ainsi que d'un soutien envers ceux qui font, que pourra émerger une dynamique collective de définition, de structuration et de diffusion d'une culture numérique partagée.

Il semble essentiel d'assurer le soutien, la coordination nécessaires à la pérennité et à la dissémination de ces nombreuses initiatives et connaissances, afin de produire une véritable intelligence collective du numérique au sein de la population. A son échelle, c'est dans cette optique qu'œuvre le Conseil national du numérique : en proposant dans plusieurs ouvrages des réflexions fondamentales et interdisciplinaires sur les enjeux civilisationnels du numérique et en confrontant ces réflexions aux pratiques locales, pour permettre leur appropriation et leur mise en débat par les acteurs de l'écosystème numérique, les collectivités territoriales et les citoyens. Sur la base de ce socle de connaissances partagées, des innovations nouvelles pourraient ainsi se développer dans le cadre de projets de recherche-action ou de recherche contributive, associant les chercheurs, les ingénieurs, les entreprises, les associations, les collectivités territoriales et les habitants.

Faire confiance à ceux qui font : soutenir les initiatives locales

Agir dans une logique de soutien, de garantie et de coordination des initiatives de proximité pour favoriser leur émergence, leur structuration et leur pérennité.

Il ne s'agit pas de promouvoir un modèle, d'en souhaiter la reproduction dans tous les lieux qui œuvrent partout en France à la diffusion d'une culture numérique : chacun est unique et singulier et chacun fonctionne selon des règles, des solidarités et des services qui lui sont propres. Néanmoins, deux constantes, interdépendantes, ont émergé des rencontres. La première, c'est une capacité à écouter et à valoriser la parole qui s'exprime en ces lieux ainsi que la capacité de celles et ceux qui les font vivre à œuvrer pour la capacitation des habitants. Ce faisant, c'est un espace de confiance qui se crée, au sein duquel les publics accueillis peuvent partager leurs émotions, résoudre leurs problèmes, ou encore apprendre. La seconde, c'est l'importance de la communauté. Il s'agit là d'un élément fondamental de l'histoire des structures visitées, de leur capacité à trouver leurs publics, à cerner leurs besoins, à mettre en réseau les porteurs de projets et à faire émerger des solidarités à devenir des lieux du quotidien et plus seulement des lieux de l'exceptionnel. La mise en valeur du rôle de la communauté (plus encore que la structure ou le lieu à proprement parler) est centrale.

L'Etat a un rôle évident à jouer dans la structuration des initiatives. Que ce soit par ses capacités de compilation et de diffusion de l'information et des bonnes pratiques, de soutien humain, administratif ou financier à des initiatives, de coordination ou encore de facilitation des échanges. Ce rôle de garant ne doit pas étouffer les bonnes volontés et les initiatives locales, en tentant de les faire rentrer dans des schémas stricts, détachés des particularités et, engagements individuels, entre autres bienfaits de la proximité. Il s'agit donc pour l'Etat de prolonger une logique de soutien, de « *permission de service public* », plutôt que de prestation. Il ne s'agit pas de faire à la place de, mais plutôt d'assurer les conditions favorables à l'émergence des solutions adaptées aux contextes locaux, et émergentes de ces contextes eux-mêmes, en fonction des besoins et des désirs des habitants.

C'est là que l'impact de l'Etat sera le plus puissant : permettre à l'ensemble des parties prenantes de se mettre en réseau, pour déterminer et garantir des lignes claires, structurer leur gouvernance ; maintenir des espaces de dialogue ; valoriser l'expérimentation et la différenciation lorsqu'elle permet une réponse adaptée aux besoins locaux... en un mot, faire confiance.

Écouter avant de déployer

Fonder tout projet de numérisation sur une écoute qualitative des acteurs et publics concernés à travers l'organisation de débats et de rencontres dédiées.

Au premier rang des enseignements d'*Itinéraires numériques* figurent les nombreux apports d'une écoute permanente, en ce qu'elle permet l'expression du vécu des citoyens lors d'exercices de débats et de partage. Cette expression des expériences individuelles et des approches sensibles du numérique ne doit pas être minorée, venir ponctuer un processus administratif aussi bien rodé soit-il, ni être reléguée au rang des anecdotes. Il ne s'agit pas de ne parler que d'émotions et de vécus, mais de leur donner leur juste place : elles sont souvent la clef d'entrée vers une meilleure compréhension du rapport, intime autant que collectif, que nous entretenons avec les technologies numériques.

De nombreux débats sur notre rapport à ces technologies sont amorcés autour de la projection dans l'espace public d'outils techniques servant telle ou telle politique publique. On pense aux récents débats autour du déploiement des antennes 5G, aux algorithmes utilisés pour les attributions d'aides, à *Parcoursup*, *Affelnet* pour les collégiens ou à *Mon Master* pour les étudiants.

Un renversement de l'approche pourrait s'avérer salutaire : une écoute attentive des sensibilités et des volontés pourrait précéder la proposition, si ce n'est la conception ou le renoncement à des dispositifs techniques. Il s'agit en somme de promouvoir l'écoute et l'échange pour éviter des effets non désirés et parfois irréversibles. Cette approche est déjà celle de nombreuses personnes au sein de l'Etat et collectivités, sa généralisation ne peut qu'être encouragée.

Socialiser le numérique : des technologies adaptées aux besoins des habitants et aux singularités territoriales

Pour soutenir la mise en œuvre de dispositifs numériques adaptés aux besoins des différents publics, évaluer les projets technologiques à la lumière de leurs enjeux sociaux et locaux et adapter les critères de financement de l'innovation pour un numérique producteur de solidarités et de communs.

Si l'on s'accorde facilement aujourd'hui pour souligner le caractère ambivalent du numérique, qui apparaît souvent comme un remède pouvant se transformer en poison, il est plus rare de s'interroger concrètement sur les conditions à réunir pour que ces nouvelles technologies peuvent avoir des effets bénéfiques pour les populations.

Un dispositif numérique imposé par le haut (que ce soit par l'État ou par une entreprise privée) sans concertation avec les habitants et sans structures sociales d'accompagnement risque toujours d'effrayer et de créer un sentiment de défiance. À l'inverse, si le dispositif est transparent et si les individus sont mis en capacité de comprendre son fonctionnement, alors les populations pourront se l'approprier. Il devra aussi, pour cela, avoir une véritable fonction sociale et locale, en répondant aux besoins spécifiques des populations concernées.

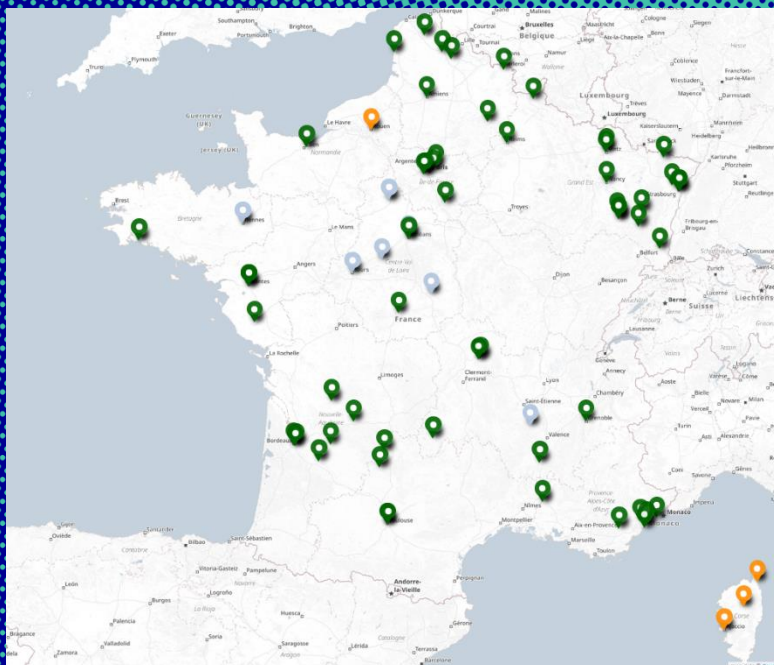
Quand les dispositifs numériques deviennent des supports de rencontres interindividuelles et de partage de savoirs, alors ils constituent des leviers pour renforcer les solidarités locales et le pouvoir d'agir des habitants, en leur permettant même parfois de se réapproprier leurs lieux de vie en s'impliquant dans la vie collective. Pour cela, il faut parfois faire un pas de côté par rapport aux dispositifs numériques dominants, en inventant de nouveaux modèles de services en ligne.

Les innovations numériques qui sont susceptibles de renforcer les solidarités locales, la production de communs ou le partage des savoirs et de s'inscrire localement en partenariat avec les institutions publiques et le tissu associatif gagneraient sans doute à être soutenues financièrement : le caractère durable et social de l'innovation technologique pourrait devenir un critère de financement déterminant.

Itinéraires numériques en chiffres et en lieux

Une démarche exploratoire qui ne vise pas à l'exhaustivité, conduite avec le soutien de 2 permanents du secrétariat général

- Plus de 50 déplacements en an
- Près de 40 départements visités
- Un budget total d'environ 10 000 euros
- 1 000 livres imprimés



Nantes (Loire-Atlantique)	Draguignan (Var)
Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)	Grasse (Alpes-Maritimes)
Concarneau (Finistère)	Aurillac (Cantal)
Magnac-Lavalette-Villars (Charente)	Fontainebleau (Seine-et-Marne)
Grenoble (Isère)	Lens (Pas-de-Calais)
Béthune (Pas-de-Calais)	Saint-Dié-des-Vosges (Vosges)
Épinal (Vosges)	Bordeaux (Gironde)
Montreuil (Seine-Saint-Denis)	Périgueux (Dordogne)
Nice (Alpes-Maritimes)	Metz (Moselle)
Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes)	Montélimar (Drôme)
Laon (Aisne)	Maubeuge (Nord)
Châteauroux (Indre)	Strasbourg (Bas-Rhin)
Cannes (Alpes-Maritimes)	Truchtersheim (Bas-Rhin)
Vichy (Allier)	Meudon (Hauts-de-Seine)
Cusset (Allier)	Amiens (Somme)
Reims (Marne)	Le Touquet (Pas-de-Calais)
Mulhouse (Haut-Rhin)	Nancy (Meurthe-et-Moselle)
Toulouse (Haute-Garonne)	Thaon-les-Vosges (Vosges)
Sainte-Foy-la-Grande (Gironde)	Bitche (Moselle)
Floirac (Gironde)	Orléans (Loiret)
Bègles (Gironde)	Gourdon (Lot)
La Réole (Gironde)	Luzech (Lot)
Colombelles (Calvados)	Les Mazures (Ardennes)
Saint-Omer (Pas-de-Calais)	Bastia (Corse)
Avignon (Vaucluse)	Corte (Corse)
La Roche-sur-Yon (Vendée)	Ajaccio (Corse)
Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)	

L'édito de Jean Cattan

Secrétaire général

L'heure est au rassemblement : constituons un service public pour une éducation populaire au numérique

Partout dans le monde, au travers des services numériques dominants, se diffuse une culture numérique qui revient en réalité à une manière d'être et une façon de voir le monde. Et cette culture, aujourd'hui, n'est pas la nôtre. C'est celle d'une poignée d'entreprises qui, à force de services très pratiques et ergonomiques, a disséminé une vision de ce que nous sommes. Alors oui ces services ont changé très positivement nos vies à certains égards. Pour la majorité d'entre nous, ils l'ont rendu plus facile, plus riche même. Ils nous ont permis d'accéder à des connaissances nouvelles, de nous mobiliser, de faire groupe. Mais ils ont également instillé l'idée que nous ne serions que des marchandises dépourvues de choix.

Le numérique aurait pu être le vecteur massif d'une culture de la solidarité et de l'émancipation. Le plus souvent, ça n'a pas été le cas. Il est possible de renverser la balance. Pour cela, il est temps de sonner le rassemblement des forces présentes sur l'ensemble du territoire national.

Une mobilisation existe déjà pour une autre culture du numérique

A l'envers de la logique mercantiliste dont nous sommes si souvent l'objet, se développent partout en France des myriades d'initiatives véhiculant une autre culture. Une culture faite en premier lieu de désintéressement : celles et ceux qui la font vivre n'ont rien à y gagner financièrement. Une culture qui se forge dans un esprit de convivialité : loin de cliver ou de se fonder sur des logiques individualistes, ce sont des communautés d'entraides qui se tissent autour de savoir-faire en lien avec les technologies. Une culture enfin qui fait primer l'échange, le dialogue et la concertation plutôt que l'imposition unilatérale de systèmes : il ne s'agit pas d'imposer des contenus ou des connaissances, il s'agit de construire collectivement des savoirs.

Cette culture-là, certains pourraient la dire comme relevant d'un âge d'or du numérique passé, qui n'aurait jamais existé. C'est tout faux. C'est là que réside la force du travail de restitution réalisé par Jean-Baptiste Manenti et Louis Magnès dans *Itinéraires numériques. Le temps du débat*. Dans ce nouvel ouvrage du Conseil national numérique, ils montrent que cette culture est bien vivante. Dans les tiers-lieux, dans les écoles, dans les mairies, dans les EHPAD, dans les maisons France services, des personnes de volonté soutiennent une population parfois en proie à des choses que beaucoup ne comprennent pas et qui sont parfois bien incompréhensibles et injustes.

Ces spécialistes et non spécialistes du numérique, qui sont autant de figures locales mobilisées, ne font pas qu'aider des personnes en difficulté, elles apportent des clefs de compréhension du réel et ouvrent des portes. Elles maintiennent un lien vital entre nous. En bref, elles font culture. Et cette culture à vrai dire, ce n'est pas qu'une culture numérique, c'est une culture citoyenne. C'est aussi un rapport à nous-mêmes : comment fonctionnent nos architectures sociales à l'ère numérique, comment les construire, comment évoluent nos institutions, nos médias, nos arts, nos interactions.

Il est temps de mobiliser pour construire une opposition sur nos principes

Malgré leur appauvrissement constant, les modèles économiques fondés sur la capture de notre attention, la réduisant ainsi en simple valeur marchande, ont de beaux jours devant eux si on ne leur oppose rien d'autre. Cette construction d'un contre-modèle, c'est ce que font des milliers de personnes au quotidien partout en France en dressant de très beaux étendards. Tous, qu'ils se nomment ainsi ou non, participent à une mission : l'éducation populaire au numérique.

Il ne s'agit pas de dire que ce monde est un Eldorado qui vit de richesse et d'abondance. C'est presque le contraire. C'est un monde riche de ses communautés mais qui a besoin de soutien, de reconnaissance, de coordination, de mutualisation. C'est un monde fait de très nombreuses bonnes volontés mais qui, en proie à des difficultés parfois politiques, administratives, logistiques, risquent chaque jour de s'essouffler. C'est au soutien de leurs initiatives que nous devons désormais œuvrer.

Pour affirmer sur l'ensemble du territoire une culture numérique qui soit la nôtre, il est temps désormais de sonner le rassemblement des troupes. Il ne s'agit pas de substituer quoi que ce soit aux initiatives existantes ni à l'Etat de se désengager. Il s'agit au contraire de poursuivre la construction d'un maillage territorial et démographique intégral, avec le soutien de l'Etat aux initiatives existantes. Internet s'est construit sur un modèle distribué. La transmission d'une culture numérique à l'échelle du pays se fera également ainsi. D'ailleurs, nous observons que c'est souvent beaucoup plus par les liens horizontaux, les proches, l'expérience et les réseaux sociaux que nous nous forçons nos savoirs numériques. Capitalisons sur cette dynamique.

Un dispositif national coordonné au service d'une culture numérique partagée

Il est urgent de mettre en place un dispositif national et coordonné aux fins de la diffusion d'une culture numérique auprès de l'ensemble de la population. Dans le prolongement des dispositifs dédiés à l'inclusion, des coordinateurs locaux pourraient assurer un recensement à la fois des initiatives touchant plus largement à la culture numérique et des besoins de la population

pour garantir un accès à tous aux savoirs fondamentaux à l'ère numérique. Et ce corps de connaissance ne doit pas être imposé par l'Etat bien sûr. Il doit émaner du collectif.

Cet apprentissage devrait en réalité être obligatoire, tout comme l'est l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. Il ne s'acquerrait pas uniquement à l'école car il ne s'agit pas uniquement des jeunes. Il s'agit de partager un savoir commun à l'ensemble de la population. Quand on parle de fausses informations, on parle d'adultes, quand on parle de ChatGPT on parle du monde du travail, quand on parle de réseaux sociaux, on parle de parentalité. Tous les âges, toutes les situations professionnelles, tous les usages et tous les milieux sont confrontés C'est pourquoi ces moments d'échanges sur le numérique doivent avoir lieu partout. Qu'est-ce qui justifierait cette invitation au dialogue et à l'apprentissage collectif ? La défense de notre intégrité en tant qu'individu et en tant que corps social, rien d'autre.

L'interview de Jean-Baptiste Manenti

Responsable des relations avec les organisations territoriales

Comment s'est construite la démarche *Itinéraires numériques* ?

Itinéraires numériques est avant tout une démarche exploratoire. C'est-à-dire que nous ne visons pas l'exhaustivité et qu'il n'y avait pas de séquence type, de cahier des charges, de passage obligé. Chacune des étapes organisées a été construite *sur mesure*, en lien avec des partenaires locaux : tiers-lieux, bus itinérants, mairies, centres sociaux, établissements scolaires, colonies de vacances, cafés associatifs. Cette mise « au service de » ou « à la disposition de » est pour nous essentielle pour être conviés à échanger par des organisations déjà bien occupées par leurs enjeux locaux et sur place être réellement à l'écoute de ce que chacun a à dire. A Sainte-Foy-la-Grande, par exemple, plusieurs jeunes avait attiré l'attention des médiateurs et élus locaux sur les violences en ligne. Ils nous ont invités à participer à un débat citoyen qui a permis de mettre ce sujet sur la table, d'en parler franchement, parfois même vivement, et de renouer un lien social, politique, qui semblait s'être étioilé.

Un message à retenir ?

S'il y a un message à retenir de cette année de rencontres, c'est un éloge de la proximité, celle des personnes, des services et des institutions. Lors de chacun des déplacements, semaine après semaine, organisateurs et participants ont insisté sur l'importance du lien humain, des opportunités de se rencontrer. Prendre un café est souvent le premier contact pour débattre puis apprendre ensemble. C'est ce qui fait la force des communautés qui nous ont accueillis partout en France. Il est alors nécessaire de se mobiliser pour une reconnaissance et une mise en réseau de ces acteurs de terrain qui œuvrent chaque jour à la diffusion d'une culture numérique partagée. Ils abordent parfois le sujet avec des angles, des objectifs ou des gouvernances différentes mais cette mise en réseau est essentielle pour mutualiser les forces.

Un fait qui vous a particulièrement marqué ?

Il s'agirait plutôt d'une perception du débat public par les plus jeunes. Nous avons eu l'occasion, à de nombreuses reprises, d'échanger avec des adolescents, collégiens ou lycéens. À chacune de ces séquences, j'ai été frappé par leur appétence pour ces conversations, comprendre les mécaniques de captation de l'attention et partager leurs bonnes pratiques pour les esquiver, s'essayer à l'urbanisme via un logiciel de construction virtuel, interroger leur rapport à l'information... Être à l'écoute et aborder ces sujets sans jugement permet de dépasser certaines stigmatisations qui n'ont comme seul effet de rompre le dialogue.

Ressources et contacts

Itinéraires numériques et entretien avec des experts

[Carnet de bord](#) des étapes

[Retour sur trois décennies de médiation numérique avec Stéphane Delahaye](#)

[Comment faire participer le plus grand nombre ? Échange avec Chantal Jouanno](#)

[Quels modèles pour soutenir la médiation numérique ? Échange avec Garlann Nizon](#)

[Encourager l'émancipation. Échange avec Annie Lamballe](#)

[Comprendre ce que l'on comprend du numérique. Échanges avec Nicolas Rousel](#)

Les travaux du Conseil national du numérique, accessibles à tous pour une culture numérique commune

[Pour un numérique au service des savoirs](#)

[Récits et contre-récits. Itinéraires des fausses informations en ligne](#)

[De l'expression à l'action, la démocratie à l'épreuve du fait numérique](#)

[Billets et jetons, la nouvelle concurrence des monnaies](#)

[Votre attention, s'il vous plaît ! Quels leviers face à l'économie de l'attention ?](#)

[Civilisation numérique. Ouvrons le débat !](#)

[Humains & Machines. Quelles interactions au travail ?](#)

Contacts :

Communication : Agathe Bougon - agathe.bougon@cnumerique.fr – 0614874166

Événements et rencontres : Jean-Baptiste Manenti - jean-baptiste.manenti@cnumerique.fr / debat@cnumerique.fr

Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante, chargée d'interroger la relation de l'humain au numérique prise dans toute sa complexité et de formaliser les problématiques qui y sont liées. Il vise à mettre en partage les éléments utiles à la pensée individuelle et collective ainsi qu'à la décision publique en France et en Europe. Il est composé d'un collège interdisciplinaire de membres nommés par le Premier ministre et de parlementaires désignés par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale pour 2 ans. Le Conseil national du numérique est placé auprès du ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications. Il est institué par le décret du 8 décembre 2017 modifié par le décret du 13 février 2021.

CONTACT

info@cnumerique.fr - @cnum

Conseil national du numérique
6 rue Louise Weiss 75013 Paris

